

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 11 FÉVRIER 2019, 19 H

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 février 2019
- .02 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2018 à 19 h 00
- .03 Point d'information des conseillers
- .04 Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- .01 1198077003 Approuver une convention avec l'organisme « La Transformerie » pour le lancement de son projet pilote pour contrer le gaspillage alimentaire – Accorder une contribution financière totale de 25 000 \$ du surplus pour une période de 6 mois – Autorisation d'un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers – Contrat RPPA19-01008-GG
- .02 1188077002 Approuver une convention avec l'organisme « Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur » pour réaliser les actions du programme Éco-quartier dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, d'une durée de deux ans se terminant le 31 décembre 2020 – Accorder une contribution financière totale de 150 000 \$ pour l'année 2019 et de 153 000 \$ pour l'année 2020, à même le budget de fonctionnement – Contrat RPPA19-01009-GG
- .03 1198077001 Approuver une convention avec l'organisme « Nature-Action Québec (NAQ) » pour réaliser les actions du Programme Verdissement et Biodiversité dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie d'une durée de deux ans se terminant le 31 décembre 2020 – Accorder une contribution financière totale de 250 000 \$ pour l'année 2019 et de 255 000 \$ pour l'année 2020, à même le budget de fonctionnement – Contrat RPPA19-01010-GG
- .04 1197951001 Approuver une convention de soutien aux activités de loisir avec l'organisme « L'Oasis des enfants de Rosemont » pour l'année 2019 – Octroyer une contribution financière de 8 709 \$ à même le budget de fonctionnement
- .05 1197050001 Approuver deux ententes avec les organismes « Service des loisirs Angus-Bourbonnière » et « Les loisirs du centre Père-Marquette inc. » pour le soutien à l'organisation et à la gestion des activités entourant les Jeux de Montréal 2019 pour la délégation de l'Arrondissement – Octroyer des contributions financières pour un montant total de 4 250 \$ pour l'année 2019, à même le budget de fonctionnement
- .06 1190963002 Autoriser un protocole d'entente avec l'organisme « Société de développement commercial Petite Italie - Marché Jean-Talon – Montréal » afin de bonifier la programmation d'activités, de compléter ou d'accomplir de nouvelles actions qui sont complémentaires à celles déjà liées par convention avec la Ville de Montréal - Octroyer une contribution financière de 25 000 \$ pour l'année 2019, et autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers – Contrat RPPC19-01007-GG

- .07 1181663002 Autoriser une dépense totale de 279 539 \$, taxes incluses – Accorder un contrat au montant de 254 126,37 \$, taxes incluses, à « Construction Civiltek inc. », pour la fourniture de mobiliers urbains dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue Shamrock – Appel d'offres public 18-17272 / RPPS18-08065-OP (1 soumissionnaire)
- .08 1181035012 Autoriser une dépense totale de 848 000 \$, taxes incluses – Accorder un contrat de services professionnels d'une valeur maximale de 981 518,12 \$ à « Archipel architecture inc. », « Bouthillette Parizeau inc. », « SDK et associés inc. » et « Marchand Houle et associés inc. », pour la rénovation d'édifices et divers travaux de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie – Appel d'offres public RPPS18-11089 OP (8 soumissionnaires) – Approbation d'un projet de convention à cette fin
- .09 1187277003 Autoriser une dépense de 233 399,25 \$, taxes incluses et une contingence de 11 669,96 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de 700 supports à vélos - Octroyer le contrat à GG Inox inc.» – Appel d'offres public 18-17435 / RPPS18-11091-OP (7 soumissionnaires) – Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers pour un montant total de 43 780,85 \$ – Autoriser un virement de crédits du fonds réservé - unités de stationnement, pour un montant total de 180 000 \$
- .10 1194646002 Prendre acte de la cession d'un contrat de services professionnels en ingénierie en raison d'un transfert d'actif du prestataire de services « Les Consultants S.M. inc. » pour le contrat RPPS18-01015-OP (contrat 2)

30 – Administration et finances

- .01 1193879001 Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2018, de la liste des bons de commande approuvés et de la liste des demandes de paiement pour la période comptable du 24 novembre au 31 décembre 2018 en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA-23)
- .02 1183048008 Autoriser une dépense totale de 300 \$ pour la participation d'un élu au Banquet urbain du Jour de la Terre 2019, le jeudi 11 avril 2019
- .03 1183879014 Autoriser des dépenses relatives à des services d'utilité publique, à des biens ou services prévus dans une entente-cadre fournie par le service responsable des achats ou par un service de la Ville de Montréal ou par la Commission des services électriques (CSE), et ce selon les budgets prévus au budget de fonctionnement 2019, et selon la planification des projets du programme triennal d'investissement 2019-2021, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
- .04 1190081002 Accepter l'offre de service de la ville centre et mandater la direction du Service de la culture pour la gestion des redevances pour la diffusion de musique publiée lors d'activités ou d'événements dans l'Arrondissement auprès de l'organisme « Ré:Sonne », en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

40 – Réglementation

- .01 Édicter une ordonnance relative à l'installation de panneaux d'arrêt obligatoire à plusieurs intersections du secteur Marconi-Alexandra afin de sécuriser les déplacements actifs
- .02 1190081001 Édicter six ordonnances - Programmation d'événements publics : « Activités hivernales – LRRCR », « Carnaval d'hiver - Course Extrême », « Carnaval de la Petite-Italie », « Le temps des sucres sur la Plaza », « Cuisine mobile Rosemont », « Défi YMCA », « Masson en fête - mai », « Activités - Baseball Rosemont », « Activités - Baseball St-Esprit de Rosemont », « Ouverture de saison - Baseball St-Esprit de Rosemont », « Tournoi de rondelle », « Grand Prix dans la Petite-

Italie », « Défi Triple Jeux », « Tournoi provincial atome de St-Esprit de Rosemont », « Atmosph'Air sur la Plaza », « Ciné-parc Dante », « Fiat Break Out », « Défi atome A », « Vente trottoir de la rentrée », « Semaine italienne de Montréal », « Festival B - Baseball St-Esprit de Rosemont », « Masson en fête - septembre » et « Remise des trophées Baseball St-Esprit de Rosemont »

- .03 1196235001 Édicter une ordonnance afin d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêts aux approches est et ouest des intersections de la 23e Avenue et des rues de Bellechasse, Beaubien et Saint-Zotique et à l'approche est seulement à l'intersection de la 23e Avenue et Bélanger, dans le cadre du projet SRB Pie-IX
- .04 1197135001 Donner un avis de motion et déposer un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (2019) » (RCA-144-1)
- .05 1180963067 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8), un second projet de résolution autorisant la dérogation à la densité maximale prescrite pour le bâtiment situé au 6570, rue Saint-Hubert
- .06 1180963040 Adopter un règlement intitulé « Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie » (RCA-148)
- .07 1180963070 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8), un premier projet de résolution autorisant la démolition, la construction et une dérogation au Règlement de lotissement de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (RCA-99) pour le bâtiment situé au 4581, rue Sherbrooke Est
- .08 1180963068 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8), un projet de résolution autorisant la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un théâtre de deux étages au 6430, rue Saint-Denis
- .09 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) » (01-279-58) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox, avec modifications
- .10 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0062) » (01-279-58-01) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .11 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0065) » (01-279-58-02) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .12 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0107) » (01-279-58-03) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .13 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0120) » (01-279-58-04) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .14 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0162) » (01-279-58-05) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox

- [illegible]

protection des maisons shoebox

- .28 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0264) » (01-279-58-19) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .29 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0309) » (01-279-58-20) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .30 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0322) » (01-279-58-21) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .31 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0350) » (01-279-58-22) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .32 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0370) » (01-279-58-23) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .33 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0372) » (01-279-58-24) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .34 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0399) » (01-279-58-25) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .35 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0427) » (01-279-58-26) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .36 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0435) » (01-279-58-27) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .37 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0480) » (01-279-58-28) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .38 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0481) » (01-279-58-29) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .39 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0492) » (01-279-58-30) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .40 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la

- démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0493) » (01-279-58-31) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
- .41 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0538) » (01-279-58-32) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .42 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0630) » (01-279-58-33) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .43 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0661) » (01-279-58-34) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .44 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0675) » (01-279-58-35) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .45 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0778) » (01-279-58-36) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .46 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0782) » (01-279-58-37) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .47 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0788) » (01-279-58-38) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox
 - .48 1180963048 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) et le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6) (Zone 0808) » (01-279-58-39) afin d'améliorer la protection des maisons shoebox

60 - Information

- .01 1197573001 Dépôt au Conseil municipal du bilan annuel sur l'application du règlement sur l'utilisation des pesticides pour le territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie au 31 décembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement